

## **20260720 Rue89 Lyon**

<https://www.rue89lyon.fr/2026/07/20/gens-petent-plomb-cra-1-lyon-chaueur-accable-retenus/>

### **« Les gens pètent un plomb ici » : au CRA 1 de Lyon, la chaleur accable les retenus**

*Inauguré en 1995, le centre de rétention administrative 1 (CRA) de Lyon est un lieu d'enfermement pour les personnes étrangères faisant l'objet d'une mesure d'expulsion du territoire français. Par temps de canicule, le bâtiment surchauffe. Les retenus dénoncent la vétusté des lieux et des conditions de rétention rendues encore plus difficiles par la chaleur.*

**Marie Allenou**



Aux fenêtres, les retenus du CRA 1 de Lyon tendent draps et serviettes pour se protéger du soleil. Photo : Marie Allenou/Rue89Lyon

Après l'orage du jeudi 16 juillet, les retenus du centre de rétention administrative 1 (CRA) de Lyon soufflent un peu. La température est retombée dans les bâtiments en béton et les cours entourées de plaques en métal qui constituent leur seul horizon.

Les esprits s'échauffent quand même autour de la table de ping-pong du bloc orange, où les retenus se sont regroupés pour parler à Anaïs Belouassa-Cherifi, députée La France insoumise de Lyon, venue visiter le centre.

Nourriture, saleté, vétusté des chambres, maladies, parcours de vie cabossés, chaleur... les retenus égrainent un à un leurs maux. Ils interpellent aussi la cheffe de centre, descendue exceptionnellement dans les blocs pour accompagner la députée.

### **Des retenus qui peinent à se rafraîchir au CRA 1 de Lyon**

« J'ai saigné du nez et j'ai fait un malaise à cause de la chaleur », nous lance à travers sa fenêtre Abdenour (prénom modifié), 30 ans. Pour se protéger un peu du soleil, il a tendu une serviette du PSG devant sa fenêtre. « J'ai fait un malaise lorsque j'étais à l'isolement », témoigne également Youcef (prénom modifié), la quarantaine.

Dans les chambres, pas de ventilateurs. De petites bouteilles d'eau s'amoncellent sur les tables, distribuées par les agents à la cantine du centre. « Elle est fraîche quand on nous la donne mais je la laisse quelques minutes sur la table et l'eau est vite chaude », déplore un des retenus. Le réfectoire est le seul lieu commun climatisé. Les détenus s'y rendent trois fois par jour pendant 20 minutes, matin, midi et soir.

« Venez voir dans notre chambre, l'eau est bouillante », interpelle Morad (prénom modifié), 31 ans, de l'autre bout du couloir. Ce problème ne concerne pas toutes les cellules, mais difficile pour Morad de se rafraîchir avec une douche.



Une chambre du centre de rétention 1 de Lyon.Photo : MA/Rue89Lyon



Une distribution de bouteilles d'eau fraîche a été mise en place durant la canicule au CRA 1 de Lyon.Photo : Marie Allenou/Rue89Lyon

## **Des « mesures exceptionnelles » face à la chaleur au CRA 1 de Lyon**

Dans un mail d'alerte adressé à la députée LFI, un retenu d'un autre bloc, composé de préfabriqués, décrit les cellules comme de « véritables fours ». « Les plaques métalliques emmagasinent la chaleur tout au long de la journée et la restituent vers les cellules. Les plafonds des chambres, également métalliques, aggravent encore davantage la température intérieure. De 12 à 17 h, il devient extrêmement difficile de respirer », détaille-t-il.

« Il n'y a pas de plan canicule pour les centres de rétention, mais nous avons pris des mesures exceptionnelles car nous n'avons jamais vécu une vague de chaleur aussi longue, c'est inédit », explique la cheffe de centre, en charge du site depuis septembre 2025. Outre des distributions d'eau, elle évoque l'arrosage prolongé des cours, à 14h et 21h pour faire retomber la température des parois en métal.



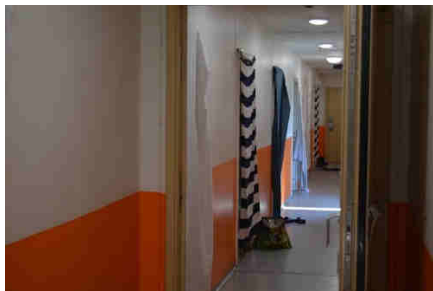
La cour du CRA 1 de Lyon est entourée de plaques de fer qui réfléchissent la chaleur.Photo : Marie Allenou/Rue89Lyon

Selon elle, les conséquences de la chaleur se sont fait ressentir pour les retenus, devenus « amorphes ». « J'aimerais que l'on renforce l'installation de brumisateurs et que l'on mette des bouches rafraîchissantes dans les espaces communs », ajoute-t-elle. L'ajout de climatiseurs dans les chambres n'est en revanche pas envisagé, au vu des risques de « détérioration » dans des espaces sans vidéosurveillance, détaille la gradée.

## **Des « allers-retours » entre la rétention et l'extérieur**

« Les températures étaient difficilement supportables dans les zones de vie, ce qui peut rajouter à la violence et la tension qui existent déjà dans le CRA », analyse Elodie Jallais, adjointe de direction rétention à Forum Réfugiés. L'association, présente quotidiennement dans le centre, accompagne les détenus dans leurs démarches juridiques.

Elle est aussi témoin directe des conditions de rétention. Car la chaleur n'est qu'une goutte d'eau pour les retenus. Ceux-ci s'indignent surtout des règles qui encadrent la rétention et de la vétusté des cellules. Plusieurs d'entre elles n'ont plus de portes. « Abîmées ou enlevées par les retenus », souligne la cheffe de centre. Rouille et moisissures s'étendent sur les murs de plusieurs salles de bain que nous avons pu visiter.



Les retenus tendent des tissus dans les encadrements de porte. Photo : Marie Allenou/Rue89Lyon



La rouille et la moisissure prolifèrent sur les murs des salles de bain du CRA 1. Photo : Marie Allenou/Rue89Lyon

« Nos conditions de vie sont pitoyables, les gens pètent un plomb ici », souligne Youcef. Le quarantenaire, père de deux enfants de 17 et 13 ans, nés en France, dit avoir été arrêté à son domicile pour être amené en rétention.

C'est son deuxième séjour en rétention, d'une durée maximale de 90 jours, durée quasiment toujours effectuée complètement. Algérien, il ne pourra pas être expulsé car son pays d'origine ne délivre pas de laissez-passer. « Je me sens séquestré », souffle-t-il. « Certaines personnes font des allers-retours entre l'extérieur et la rétention, où ils restent à chaque fois 90 jours, alors que la préfecture sait très bien qu'ils ne sont pas expulsables », regrette Élodie Jallais.

***Lire aussi sur Rue89Lyon***

*[2013] [Journaliste, je suis entré au centre de rétention de Lyon](#)*

*[Centre de rétention 2 à Lyon : les dessous « indignes » d'une prison pour étrangers](#)*

*[Violences policières au CRA : malgré ses blessures, une victime maintenue en rétention](#)*

*[Au Cra 2 de Lyon, « évincer les associations mettrait en danger les droits des étrangers »](#)*

## **Une rétention pour « trouble à l'ordre public » ?**

Quelques détenus expliquent avoir vécu en France légalement, avec un titre de séjour et un travail stable, avant que le renouvellement de leur titre de séjour ne soit refusé et que la descente aux enfers commence.

« J'étais formateur à Michelin, mais je me suis retrouvé sans papiers, témoigne Morad. J'ai perdu mon travail et mon appartement. Maintenant, j'ai une obligation de quitter le territoire français et une interdiction de retour de 10 ans », explique le trentenaire marocain, qui refuse catégoriquement de partir au Maroc après 18 ans de vie en France.



Sur les murs, les retenus laissent libre cours à leur colère. Photo : Marie Allenou/Rue89Lyon

Pour la plupart, les retenus sont arrivés au CRA après une garde à vue ou une sortie de prison. Car le placement en rétention doit être justifié par un « trouble à l'ordre public » causé par le retenu. Ce qui n'est pourtant pas toujours le cas.

Selon un [rapport associatif](#), en 2025, 31 % des détenus sont arrivés au CRA 1 de Lyon après un contrôle de police, 29,5 % après une sortie de prison, et 24 % à la suite d'une arrestation alors qu'ils se présentaient au guichet d'une préfecture (pour pointer ou pour leurs démarches administratives). 2 % ont été arrêtés à leur domicile.

Après plusieurs durcissements ces dernières années, une loi du 16 juin 2026 est venue allonger la durée possible de rétention. Pour les personnes qui représenteraient « une menace réelle, actuelle et d'une particulière gravité », condamnées à plus de cinq ans de prison, leur enfermement pourrait durer jusqu'à 210 jours. Soit sept mois d'enfermement dans un lieu qui ne doit, au départ, pas être une prison.